



Commune de  
**PERROY**

Perroy, le 17 mars 2022

**CONSEIL COMMUNAL  
DU 17 MARS 2022**

**CONSEIL COMMUNAL**

Le Prieuré 5  
Case Postale 64  
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

**LE CONSEIL COMMUNAL**

Vu le préavis municipal No 01/2022 portant sur l'adoption des nouveaux statuts de  
**L'association Intercommunale pour l'épuration des eaux - AIEP**

Entendu le rapport de la commission Ad Hoc,

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

**DECIDE**

Au vote à main levée, à l'unanimité des 30 Conseillers présents d'approuver le  
préavis municipal 01/2022 portant l'adoption des nouveaux statuts de  
**L'association Intercommunale pour l'épuration des eaux - AIEP**

Extrait conforme, levé le 17 mars 2022

Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Agnèle Kursner

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.